

Commission des champs de bataille nationaux et parc des Champs-de-Bataille

Les plaines en cadeau

Hélène Quimper

Numéro 116, printemps 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17402ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Quimper, H. (2008). Commission des champs de bataille nationaux et parc des Champs-de-Bataille : les plaines en cadeau. *Continuité*, (116), 14–20.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX
ET PARC DES CHAMPS-DE-BATAILLE

LES PLAINES EN CADEAU



Théâtre de l'affrontement du 13 septembre 1759 et de la bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760, les plaines d'Abraham ont vu l'avenir de la Nouvelle-France et, par conséquent, de l'Amérique bifurquer. Lieu mythique, elles devaient être transformées en parc historique. Mais par qui ? Retour sur une naissance intimement liée au tricentenaire de Québec, celle de la Commission des champs de bataille nationaux.

par Hélène Quimper

Au début du XX^e siècle, organismes, comités et personnalités influentes – dont le gouverneur général du Canada – menaient campagne pour faire reconnaître la valeur historique des plaines d'Abraham et la nécessité de préserver ce site. Le 17 mars 1908, ils triomphent. En sanctionnant la loi créant la Commission des champs de bataille nationaux, le gouvernement canadien se rend à leurs arguments. Le mandat du nouvel organisme : acquérir et conserver les champs de bataille historiques de Québec, rétablir autant que possible les grandes lignes de leur physionomie originale et les convertir en un parc national. Les plaines

Grande revue militaire sur les plaines d'Abraham, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Québec en 1908.

Photo : Commission des champs de bataille nationaux

d'Abraham seront sauvegardées et dorénavant désignées parc des Champs-de-Bataille, premier parc historique national au Canada.

Des années de conscientisation, de négociations et de persévérance auront été nécessaires pour en arriver à la création de la Commission.

UN SITE CONVOITÉ

Au XIX^e siècle, le développement urbain entraîne une volonté de lotir des terrains vacants, telles les plaines d'Abraham. Toutefois, comme il est intégré au système défensif de la ville de Québec, le site est contrôlé. Chargée de le préserver, l'armée britannique y a érigé des ouvrages fortifiés et a loué des Ursulines le territoire nommé « plaines d'Abraham », alors situé entre l'actuel Musée national des beaux-arts du Québec et le domaine Marchmount (Mérici). Le départ des troupes britanniques en 1871 marque la fin de l'emprise foncière de l'armée sur cet espace fort

Ci-dessus : près de la tour Martello 1, les plaines d'Abraham offrent une vue panoramique sur le fleuve Saint-Laurent.

Photo : Brigitte Ostiguy

À gauche : sceau de la Commission des champs de bataille nationaux. Le mot paix prend place entre la rose d'Angleterre et la fleur de lys de France.

Photo : Commission des champs de bataille nationaux

convoité. Les pressions du développement urbain s'accroissent.

Parallèlement, un courant international gagne Québec. À l'instar de nombreuses villes européennes qui ouvrent les jardins royaux à leurs citoyens et de certaines cités américaines qui aménagent des espaces verts pour leurs résidents, la Ville désire se doter d'un parc public qui jouerait en quelque sorte un rôle de poumon. Les parcs urbains sont très en vogue au XIX^e siècle; Québec n'échappe pas à ce mouvement qui tend à associer



l'accessibilité à la nature à des principes d'hygiène et de santé. Par leur emplacement et leur utilisation, les plaines d'Abraham s'avèrent l'endroit rêvé.

Prenant la relève de l'armée britannique comme gestionnaire du site, le gouvernement canadien a tôt fait de subir des pressions. Le bail qui le lie aux Ursulines prendra fin en 1901 et plusieurs craignent que les religieuses décident alors de lotir leurs domaines afin de rentabiliser leurs concessions. Les mobilisations et les représentations s'amplifient. En 1899, la Literary and Historical Society of Quebec lance une campagne de sauvegarde. Son argument principal pour la préservation des plaines d'Abraham : leur valeur historique (scène des batailles de 1759 et 1760) et nationale (susceptibles de susciter une fierté nationale). La volonté de mettre en valeur les charmes de Québec afin de séduire les touristes figure aussi parmi ses arguments.

Le 20 septembre 1901, après de longs pourparlers, le gouvernement du Canada achète le territoire aux Ursulines pour une somme de 80 000 \$ et s'engage à convertir les plaines d'Abraham en parc public. Le même jour, le site est cédé à la Ville de Québec par bail emphytéotique. En 1905, un constat s'impose : le travail des autorités municipales est minime et les principes d'aménagement ne sont pas encore établis. L'avenir et la vocation des plaines d'Abraham ne sont guère déterminés.

DES FÊTES COMME ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Un anniversaire à célébrer contribuera toutefois à préciser les choses. Dès la fin de l'année 1904, le greffier de la ville, Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, expose les raisons pour lesquelles tous les Canadiens doivent se sentir interpellés

par le 300^e anniversaire de Québec, qui approche à grands pas. Il fait également quelques suggestions pour les fêtes de 1908, dont la création de parcs. Appuyé par la Société Saint-Jean-Baptiste, il intéresse le maire de Québec, George Garneau, au projet.

Le maire mandate alors la Commission d'histoire et d'archéologie pour prodiguer des conseils sur l'objet et la nature des célébrations du tricentenaire. L'organisme recommande notamment de créer un parc qui s'étendrait des murs de la Citadelle jusqu'à la propriété des Ursulines – domaine Mérici acquis lors de la transaction de 1901 – et qui rejoindrait le monument des Braves sur le chemin Sainte-Foy.

Parallèlement aux travaux de ce comité, Garneau et son équipe amorcent leur représentation auprès du premier ministre libéral, également député de Québec-Est, Sir Wilfrid Laurier. Le projet de célébration est ambitieux et tous les paliers de gouvernement doivent y contribuer. Le gouverneur général du Canada, lord Grey, manifeste lui aussi son intérêt pour les fêtes du tricentenaire. Il se révèle surtout un ardent promoteur de la création d'un parc commémoratif sur les plaines d'Abraham, car il souhaite y honorer la mémoire des combattants britanniques et français de 1759 et 1760. Il projette de détruire les édifices qui nuisent à la création du parc (observatoire, prison, armurerie Ross). Pour financer son rêve, il organise une collecte de fonds.

Les négociations entre la Ville de Québec et le gouvernement fédéral aboutissent finalement en avril 1907. Laurier accepte que son gouvernement contribue aux fêtes du tricentenaire par un montant de 300 000 \$, à condition que les célébrations soient placées sous l'autorité d'une



Le maire de Québec George Garneau a joué un rôle déterminant dans la décision de convertir les plaines d'Abraham en parc national. Il a présidé la Commission des champs de bataille nationaux de 1908 à 1939.

Photo : Ville de Québec

commission fédérale. D'où la création de la Commission des champs de bataille nationaux le 17 mars 1908. Présidée par le maire George Garneau, la Commission est chargée d'organiser les fêtes du tricentenaire en priorité. Elle devra par la suite préserver et aménager les plaines d'Abraham.

Outre les contributions fédérale et provinciales, la Commission peut compter sur la campagne de financement du gouverneur général, qui s'efforce d'impliquer les Canadiens comme le reste de l'Empire britannique. Il obtient cependant un succès mitigé. Des deux millions espérés, il n'en recueille qu'environ le quart. Cette somme, malgré tout considérable, favorisera indéniablement l'avancement des travaux.

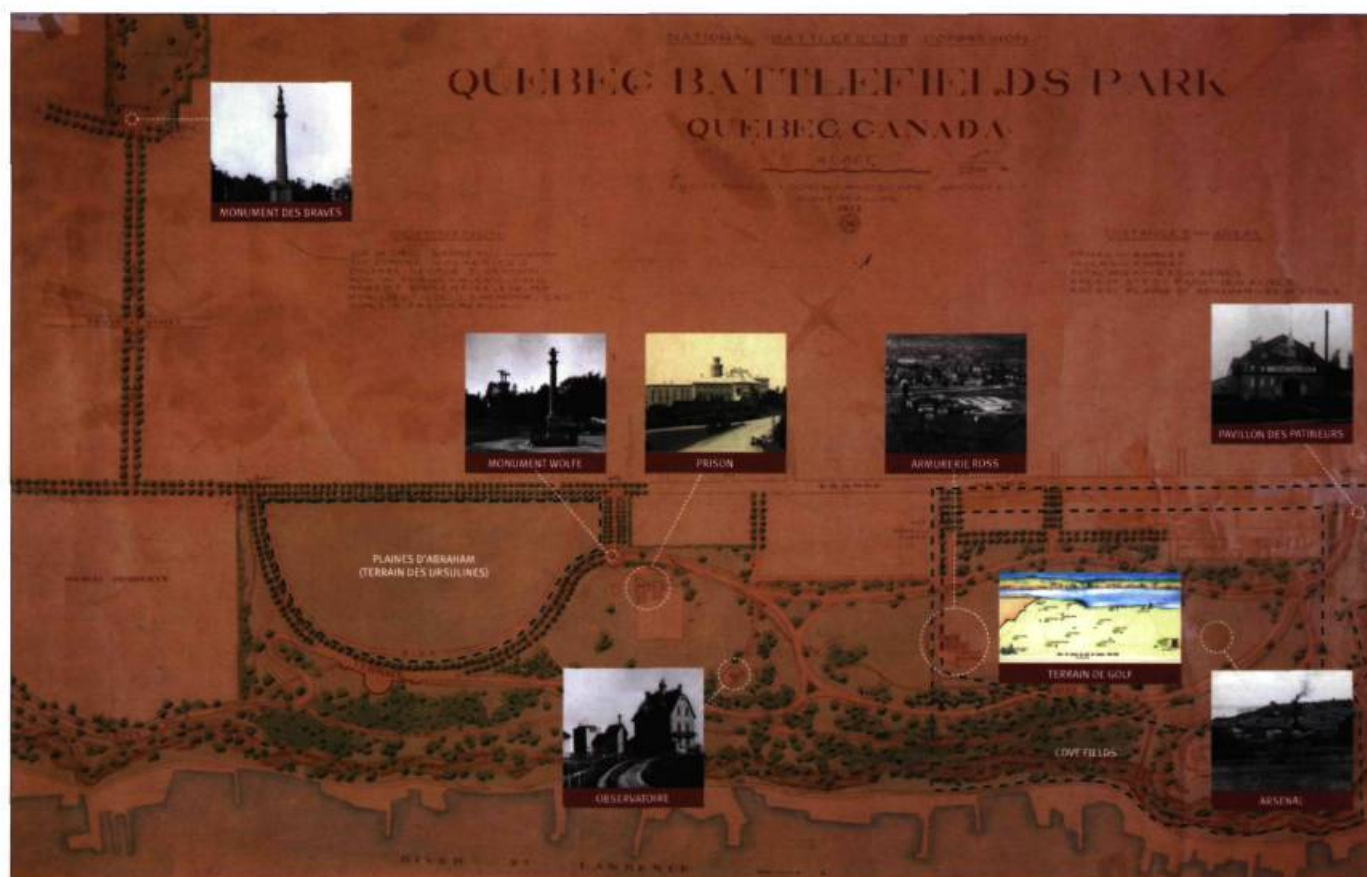
Quant aux célébrations entourant le tricentenaire, la Commission est pressée d'agir : le lancement officiel doit avoir lieu quatre mois plus tard ! La tâche est énorme, mais le travail effectué s'avère de qualité. Les festivités, d'une durée de deux semaines, sont un vif succès. La Commission a atteint son premier objectif.



Cette vue aérienne des plaines d'Abraham surplombe la Citadelle, témoin de l'histoire militaire du site.

Photo : Pierre Lahoud

L'AVENTURE DE LA CRÉATION



Au lendemain des fêtes du tricentenaire de la ville de Québec, la Commission des champs de bataille nationaux peut se consacrer à sa tâche principale : aménager le premier parc historique national, le parc des Champs-de-Bataille. Avec environ 550 000 \$ dans ses coffres, fruit de la collecte de fonds menée par le gouverneur général, lord Grey, la Commission doit acquérir des terrains, démolir les constructions qui déparent les lieux et élaborer un plan d'aménagement.

GAGNER DU TERRAIN

En 1908, la Commission ne possède que le terrain acquis des Ursulines, situé entre les actuels Musée national des beaux-arts du Québec et Collège Mérici. Divers bâtiments et installations occupent plusieurs des lots convoités : l'armurerie Ross, l'arsenal et son laboratoire, un champ de tir, la prison, un observatoire astronomique, des maisons le long de

l'avenue menant au monument Wolfe, le pavillon des patineurs ainsi qu'un terrain de golf. La phase d'achat des terrains s'annonce longue et difficile.

Parmi les acquisitions prioritaires, la Commission doit obtenir du gouvernement fédéral, et plus précisément du ministère de la Milice, le terrain nommé Cove Fields. Elle doit également prendre possession des terrains appartenant au gouvernement du Québec sur lesquels sont érigées la prison et plusieurs propriétés privées. L'obtention de ces dernières, souvent déjà subdivisées, passe par des négociations ardues; faisant monter les prix en flèche, la spéculation amène parfois ces négociations devant les tribunaux, chargés de fixer les prix des transactions. C'est le cas, entre autres, des terrains situés aux environs du monument des Braves.

De 1910 à 1912, la Commission effectue plusieurs acquisitions. Le gouverne-

Plan d'aménagement des plaines d'Abraham dessiné par Frederick G. Todd.

Photo: Commission des champs de bataille nationaux

ment du Québec cède l'emplacement du monument des Braves; la municipalité de Montcalm – fondée en 1908 et annexée à Québec en 1913 – offre le terrain qui deviendra la rue des Braves; puis le gouvernement fédéral transfère les propriétés de l'Observatoire astronomique. La Commission obtient aussi quelques propriétés privées en bordure des Plainnes sans trop de difficulté. Quant à la prison, une entente est conclue en 1911, mais avec une réserve à propos de l'édifice et d'une partie du terrain.

L'appropriation des Cove Fields, élément majeur du futur parc, sera toutefois la plus difficile à réaliser. Invoquant de nombreux arguments, alimentés entre autres



Par son plan d'aménagement, F. G. Todd a su mettre en valeur l'importance historique du parc des Champs-de-Bataille et ses beautés naturelles.

Photo : Musée McCord

par la Première Guerre mondiale, le ministère de la Milice retarde la transaction. Il cédera le terrain en 1928 mais les bâtiments qui s'y trouvent ne seront démolis que lentement, ralentissant la réalisation du parc.

Ces acquisitions et bien d'autres porteront la superficie totale du parc des Champs-de-Bataille à 108 hectares (266 acres).

UNE CRÉATION SIGNÉE TODD

Dès ses premières acquisitions, la Commission convient de l'importance de bien aménager le nouvel espace. En mai 1909, elle confie tout un mandat à Frederick G. Todd, premier architecte paysagiste résidant au Canada : élaborer un plan d'aménagement et transformer les champs de bataille en parc national afin d'en assurer la restauration et la conservation permanente, le tout sans en altérer la beauté ni l'aspect historique. Todd soumet son rapport le 15 novembre 1909. Selon lui, l'endroit est si intimement lié à l'histoire du continent que le futur parc doit perpétuer ce souvenir. Son défi : marier harmonieusement l'espace et le temps, les lieux et leur histoire.

Il conçoit savamment un paysage naturel idéal : des avenues et des promenades épousant les contours du relief, cinq grandes zones abordées différemment selon leur nature et leur histoire, de nombreuses plantations judicieusement sélectionnées, des entrées monumentales, des vestiges historiques préservés et mis en valeur. Bien qu'il propose un aménagement formel, Todd dessine le parc des



Champs-de-Bataille à l'image d'un jardin anglais.

Séduite, la Commission adopte son plan d'aménagement, n'y apportant que de légères modifications. Les travaux débutent sans tarder, mais leur achèvement se prolonge sur des décennies. Ralenti par la Première Guerre mondiale et les contraintes budgétaires qui obligent une quasi-suspension des travaux, le chantier progresse à pas de tortue. Tellement qu'en 1923, l'Association des marchands détaillants envoie une lettre à la Commission dans laquelle elle insiste pour que s'achève sans plus de délai ce parc d'une grande valeur touristique pour la ville de Québec. Dans les années qui suivent la crise économique de 1929, la

Travaux d'aménagement de l'avenue George-VI en 1936.

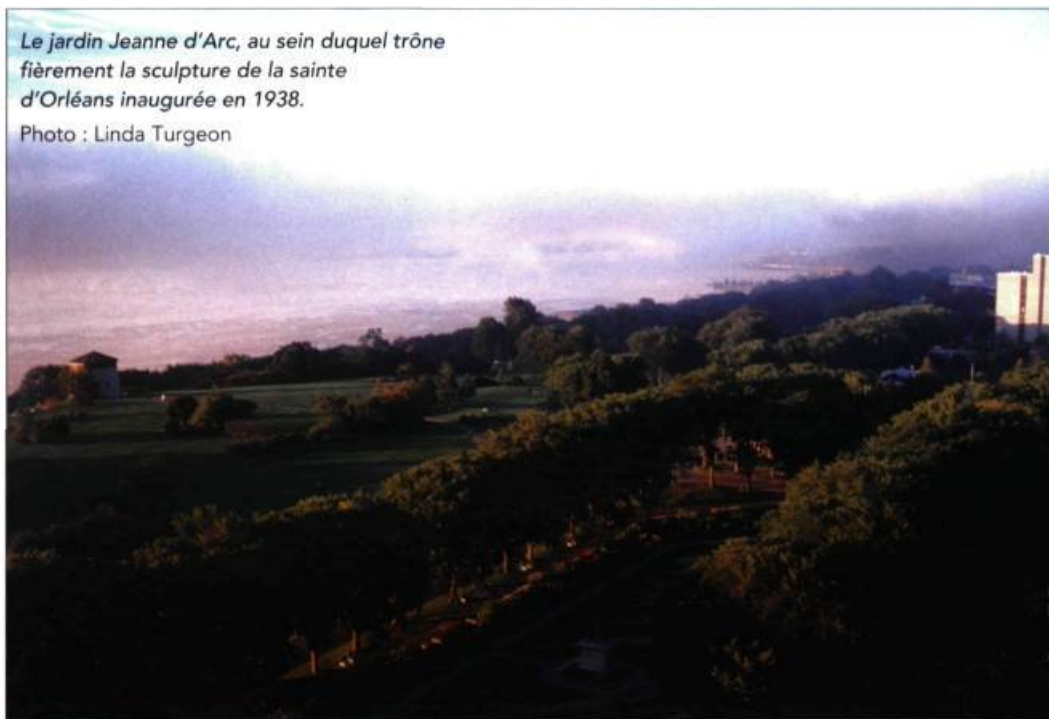
Photo : W.B. Edwards, Commission des champs de bataille nationaux

situation change : bénéficiant d'un budget supplémentaire pour le secours au chômage, la Commission augmente sa main-d'œuvre. Le parc des Champs-de-Bataille devient alors un grand chantier public jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, qui impose un second ralentissement des travaux.

Peu à peu, le parc est façonné dans le respect du plan d'aménagement de Frederick G. Todd. Toutefois, la

Le jardin Jeanne d'Arc, au sein duquel trône fièrement la sculpture de la sainte d'Orléans inaugurée en 1938.

Photo : Linda Turgeon





Aménagement paysager dans le secteur de la fontaine du Centenaire.

Photo : Commission des champs de bataille nationaux

Commission est forcée d'intégrer au paysage des éléments imprévus, comme le réservoir d'eau municipal, achevé en 1933, et le jardin Jeanne d'Arc, aménagé afin d'y

intégrer le don d'une sculpteure américaine et inauguré en 1938. Adapté à des circonstances nouvelles et à des besoins différents, le plan d'aménagement a pris près de 50 ans à être réalisé, pour finalement aboutir à la forme actuelle du parc des Champs-de-Bataille. Encore aujourd'hui, ce plan est une référence incontournable lors de la réalisation de travaux.

Fidèle à son mandat de rétablir autant que possible les grandes lignes de la physionomie initiale des champs de bataille et de convertir l'endroit en un parc national, la Commission des champs de bataille nationaux a du même coup consacré la double vocation du site : lieu historique et parc urbain. Elle s'est efforcée de préserver et de diffuser l'histoire des lieux en accord avec le développement d'activités récréatives, sportives et culturelles.

ÊTRE CENTENAIRE ET DE SON TEMPS

Le parc des Champs-de-Bataille a une double personnalité. À la fois lieu historique et parc urbain, il pose le problème du juste équilibre à trouver pour respecter son intégrité tout en répondant à des besoins changeants.

Pour les milliers de visiteurs et d'usagers qui le fréquentent chaque année, il est un cadre idéal pour la détente, le divertissement, les rassemblements. Au fil des ans, un lien, une intimité se sont développés entre le parc et ses habitués.

À l'origine, le mandat de la Commission des champs de bataille nationaux était d'acquiescer et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec et de les convertir en parc national. Claire et précise, cette responsabilité était d'une rare étendue, n'ayant pour principales limites que les moyens financiers disponibles. Tout était à imaginer et à créer. Mais d'ores et déjà, le « titre » du site – premier parc historique national – et son emplacement au cœur de la ville de

Québec imposaient des éléments d'orientation. Un équilibre devait être atteint entre son statut de site historique et sa vocation de parc urbain.

Comment préserver l'intégrité d'un site où se sont déroulés des événements marquants de notre histoire – que l'on doit de surcroît mettre en valeur – tout en rendant les lieux accessibles, accueillants et achalandés ? En comprenant parfaitement ce qu'est le parc des Champs-de-Bataille, ce qu'il symbolise, ce qu'il offre et ce que l'on attend de lui. La Commission a constamment dû avoir ce principe comme fondement.

UN DÉVELOPPEMENT SOUS PRESSION

Convaincus de leur mission, les premiers dirigeants de la Commission ont créé et aménagé le parc des Champs-de-Bataille en faisant preuve de vigueur et de ténacité. Ces qualités ont aussi été nécessaires lorsque, dans l'effervescence des années 1970-1980, la Commission a

dû s'assurer que ce grand parc réponde aux besoins d'alors. Il devait être animé et s'épanouir comme une entité dynamique. Il ne fallait pas penser uniquement à la préservation du passé; il importait de garantir son avenir en adaptant ses composantes aux exigences contemporaines et en développant le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à son égard. Dans cette optique, la Commission a instauré plusieurs services afin d'accroître le potentiel du territoire et de ses installations. Beauté, propreté, sécurité, éducation, divertissement, voilà des termes dorénavant indissociables du parc des Champs-de-Bataille. Des qualités qui façonnent l'originalité, voire la personnalité du lieu.

Cette capacité d'adaptation a permis au site de s'affirmer en tant que parc du citoyen et lieu de rassemblement par excellence. Mais cette popularité ouvre aussi la porte à un effet pervers : de manière de plus en plus soutenue, le parc

subit des pressions extérieures qui le menacent de surutilisation, de saturation. La Commission s'est donc dotée, en 2004, d'une Politique d'utilisation du territoire. Réitérant l'importance de maintenir la double vocation des lieux, le document vise à protéger le territoire des effets négatifs qu'une utilisation excessive pourrait engendrer sur ses caractéristiques naturelles ou bâties.

D'autres types de pressions menacent le respect de la vocation des lieux. Par exemple, la volonté d'implanter des installations permanentes dans certains espaces du parc. Évidemment, ces pressions doivent être contenues et repoussées. La vigueur et l'énergie déployées par les fondateurs servent de motivation aux dirigeants actuels pour préserver et protéger le lieu.

UN ESPACE EN MOUVEMENT

Cette ferme volonté ne signifie pas pour autant que le territoire est figé, immuable. Au fil des ans, la Commission a dû revoir son plan d'aménagement et sacrifier des éléments au profit de besoins nouveaux qui amélioreraient les services ou l'image du parc. Par exemple, dans les années 1930, la construction du réservoir d'eau municipal et l'élaboration du jardin Jeanne d'Arc ont modifié le plan d'aménagement et, par conséquent, le paysage. Plus récemment, la construction du kiosque Edwin-Bélanger et de la piste de patin à roues alignées a nécessité le sacrifice de certains atouts naturels, mais les bénéfices anticipés pour la population autant que pour le site ont fait pencher la balance. Bref, jamais improvisées, de telles décisions commandent une mûre réflexion.

La Commission des champs de bataille nationaux et le parc des Champs-de-Bataille sont centenaires. Leur avenir passe par leur capacité à s'inspirer de la pensée fondatrice, à vivre le présent et à se projeter dans le futur. Symbole important d'une ville touristique et dynamique, le parc doit savoir s'adapter aux besoins de ses usagers tout en courtisant de nouvelles clientèles. Mais jamais aux dépens de son intégrité historique, naturelle et territoriale. La Commission, elle, doit continuer à connaître et à comprendre son parc, à veiller sur lui, à défendre ses intérêts, à rechercher son rayonnement et à



préserver son caractère unique, tout en s'affirmant en tant qu'institution.

Hélène Quimper est archiviste et historienne.

Le parc des Champs-de-Bataille est un lieu de mémoire et de commémoration. Érigée en 1924, la Croix du Sacrifice rappelle le souvenir des soldats canadiens morts à la guerre.

Photo : Eugen Keld, coll. Commission des champs de bataille nationaux

Les spectacles offerts au kiosque Edwin-Bélanger sont un exemple des activités offertes gratuitement à la population par la Commission des champs de bataille nationaux.

Photo : Commission des champs de bataille nationaux



Parc des Champs-de-Bataille



SERVICES

- 1 Maison de la découverte des plaines d'Abraham
- 2 Pavillon
- 3 Service de sûreté et secours
- 4 Chapiteau du 100^e
- Sens de la circulation automobile
- Nourriture
- Souvenirs
- P Stationnement
- Toilettes
- Poste d'information
- Bureau de change
- Poste Internet

LOISIRS

- Sentiers de randonnée pédestre
- Piste de course à pied
- Terrain des sports
- Piste de patin à roues alignées

ADMINISTRATION

- 5 Commission des champs de bataille nationaux
- 6 Amis des plaines d'Abraham

CULTURE

- Plaines l'unes, la fresque
- Kiosque Edwin-Bélanger

SCIENCES

- 9 Cadran solaire

HISTOIRE

- 10 Bus d'Abraham (départ/arrivée)
- 11 Exposition multimédia Odysée
- 12 Maison des bénévoles
- 13 Tour Martello 1
- 14 Tour Martello 2
- 15 Tour Martello 4
- 16 Croix du Sacrifice
- 17 Monument d'Abraham Martin
- 18 Monument de Frederick G. Todd
- 19 Monument de Garneau
- 20 Monument de Wolfe
- 21 Puits de Wolfe
- 22 Monument de Lord Grey

NATURE

- Sentier de la nature
- 23 Borne Info-plantes
- 24 Jardin Jeanne d'Arc
- 25 Jardin commémoratif du XII^e Congrès forestier mondial
- 26 Verger Louis-Hébert
- 27 Plate-bande de l'avenue Ontario
- 28 Terrasse Grey
- 29 Terrasse Pierre-Dugua-de-Mons
- 30 Parc des Braves

*Maison
de la
découverte
des plaines
d'Abraham*



Centre d'information et d'accueil du parc
835, avenue Wilfrid-Laurier, niveau 0, Québec

Information: 418 649-6157
Ligne automatisée: 418 648-4071
Télécopieur: 418 648-3809
information@ccbn-nbc.gc.ca
www.ccbn-nbc.gc.ca
Programmation détaillée:

www.lesplainesdabraham.ca



PLAINES D'ABRAHAM
Notre parc depuis 400 ans
1708-2008